

# UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL À VALORISER : LE CAS ALGÉRIEN

**Bendaoud<sup>1</sup>, A., Kollidz<sup>1</sup>, O. et Chabou<sup>2</sup>, M.**

<sup>1</sup>Département de Géologie, FSTGAT-USTHB, BP 32 El-Alia, Bab Ezzouar, Alger, Algérie. E-mail : okollidz@yahoo.fr

<sup>2</sup>Département de Géologie, Université Ferhat Abbas, Sétif, Algérie

La constitution d'un géoparc obéit à trois objectifs : conserver et protéger un site géologique ou géomorphologique, organiser des activités à des fins pédagogiques sur les sciences de la terre et enfin participer à l'essor d'économies locales et régionales en mettant en valeur le géotourisme.

L'Algérie avec ses 2.000.000 km<sup>2</sup> est le plus grand pays d'Afrique. Il renferme une grande variété de sites géologique et géomorphologique qui sont parmi les plus exceptionnels et importants au monde. Ces sites se répartissent aussi bien dans la partie sud que dans la partie nord du pays:

- des sites de paléovolcans parmi les plus beaux qu'on connaisse comme ceux du plateau de l'Askrem dans le Hoggar central ;
- les sites à empreintes de pas de dinosaures dans l'Atlas saharien (Amoura, Ain Sefra, El Bayadh, etc...) ;
- des terrains archéens ayant connu l'un des métamorphismes les plus extrêmes avec des températures supérieures à 1050° dans l'In Ouzzal ;
- les plus anciennes carbonatites à minéraux géants d'apatite et de wollastonite, toujours dans l'In Ouzzal ;
- des sites qui associent des gravures archéologiques à des merveilles géologiques comme les aiguilles de grès dans le Tassili du sud ;
- des dunes de sables parmi les plus belles et les plus grandes au monde dans le Sahara ;
- les balcons du Rhoufi (Oued El Abiod, Aurès).

Cette liste, loin d'être exhaustive, ne constitue qu'une infime partie des trésors géologiques que recèle l'Algérie. Malgré ces richesses naturelles, aucun site n'est répertorié par l'UNESCO. La constitution de géoparcs est ainsi un moyen pour faire connaître des sites d'exceptions qui pourraient être à terme inscrits comme patrimoine mondial par l'UNESCO. Il apparaît depuis un certain temps que les autorités algériennes ont pris conscience de l'importance de tels sites aussi bien pour la protection de richesses naturelles nationales que comme moteur économique avec le développement du tourisme géologique, l'artisanat et la petite entreprise à travers la création des activités nécessaires au fonctionnement de telles institutions. Un travail d'inventaire est entrepris depuis quelques années. Cette contribution nous permettra de présenter certains de ces sites exceptionnels.